

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

JOURNAL LITTERAIRE.

L'Indienne bleue.

(Suite)

PROPOSITION.

C'est fort sérieux, dit Rodolphe. Et les cartes de visites ! Ah ! mon cher, vous ne savez pas la valeur d'un nom étranger sur l'esprit d'une femme, quand il s'agit de mariage et quand ce nom est noble. En France mille femmes qui ne se soucieraient que très-moderément de s'appeler la vicomtesse de Frenays.

(Ici le Hollandais crut l'occasion favorable pour adresser un compliment à son ami ; mais toute sa bonne volonté avorta dans son exclamation habituelle.—Oh !...)

—Où, mon ami, poursuivit Rodolphe ; et cela parce qu'il n'y a nulle différence à s'appeler la vicomtesse de Rati-gnac ; mais s'appeler la comtesse VanCoppenaël, porter le lion hollandais dans ses armes, voir son nom inscrit sur le livre d'or de la noblesse hollandaise, c'est bien autre chose !

—Voulez-vous accepter une proposition ? continua Rodolphe. Notre connaissance est véritablement de trop fraîche date pour que l'offre que je vous fais soit acceptable dès à présent ; mais que nos relations durent, comme je l'espère bien, jusqu'à l'hiver prochain, je vous présente dans la société de Paris, que vous avez le tort de ne pas connaître encore ; vous me faites votre fondé de pouvoirs...

—Non, dit Van Coppenaël, je pars dans deux mois.

—Pourquoi deux mois ?

—Je ne sais pas ; mais je pars dans deux mois.

—Nous causerons de cette question là ; mais laissez moi finir. Vous me faites connaître le chiffre de votre fortune, l'importance de vos titres et des privilèges qui en relèvent, puisque vous êtes assez heureux là-bas pour avoir encore des privilèges, et en moins d'un mois, je vous marie. Mais, mon cher, c'est si simple ! Et puis, est-ce que des jeunes gens comme nous ne se marient pas quand ils veulent ?

—Oh ! quand ils veulent !...

—Sans doute.

Ici, Van Coppenaël, très-évidemment préoccupé, bourra machinalement sa pipe.

—Je vais vous faire donner du feu, lui dit Rodolphe. Vous avez le temps de fumer, jusqu'au château.

—Non, répondit Van Coppenaël, c'était sans y penser.

Et il remit l'instrument dans sa poche.

—Voyons, reprit Rodolphe, acceptez donc ma proposition. Je suis votre ami, que diable, car vous me convenez beaucoup. Et puis, nous aurons ma mère qui nous aidera. Quelle fortune attendez-vous de votre femme ?

Van Coppenaël ne répondit pas. Il tira de nouveau de sa poche sa pipe et son briquet portatif. Ce qui le préoccupait, c'était la difficulté de dépouiller la question du prestige, inouï pour lui, dont son ami la colorait, pour la ramener au modeste point de vue où lui, Van Coppenaël, la plaçait.

Cette mise en scène de blasons, de millions et de robes à queue effarouchait singulièrement sa timidité native.

Après s'être donné le temps de la réflexion en allumant lentement et maladroitement sa pipe :

—Ce n'est pas cela, dit-il, je ne pense pas à épouser une femme riche ni une femme noble.

—Comment ? dit Rodolphe assez surpris ; mais encore, mon ami, faut-il se marier convenablement, d'une manière conforme à votre rang et à votre fortune.

—Non, monsieur, j'ai réfléchi, je ne suis pas comme vous, moi, continua le Hollandais d'une voix évidemment attendrie. Non, ne me parlez pas, j'ai réfléchi. Je ne me marie pas pour m'enrichir, puisque je ne pourrai pas parvenir, même marié, à dépenser mes revenus ; quant à la noblesse, je suis assez noble pour ne pas craindre une mésalliance. Mon grand-père, qui était grand du royaume, a épousé une bourgeoise ; mon père l'a imité ; je ne vois pas pourquoi je ne ferais pas comme eux.

—Mais, dit Rodolphe un peu à bout d'arguments, si vous choisissez votre femme dans une classe... inférieure, quel accueil recevra-t-elle de madame votre mère ?

—Quand à cela, répondit Van Coppenaël avec une énergie qui surprit Rodolphe, un parti une fois pris, j'ai une volonté qu'on respectera ; et si je me suis trompé, ajouta-t-il plus doucement, et non sans quelque amertume, si cette manière de voir les choses me doit rendre malheureux un jour, à moi n'en aura pas été la faute.

—Vous êtes le meilleur des hommes ! lui dit Rodolphe avec émotion en lui serrant la main, et je voudrais avoir une sœur pour vous la donner.

LE NOUVEAU MONDE.

Van Coppenaël reçut le meilleur accueil chez Mme. de Frenays. Chose nouvelle pour lui, et dont il eut la noire ingratitude de ne pas tenir assez compte à l'intelligente et habile bonté de la mère de Rodolphe, il fut à son aise tout de suite. Il crut que cela lui était venu tout seul.

A table, il put causer.

Dès que les hommes de cette valeur peuvent parler et se faire entendre, ils montent à la place qui leur appartient. Van Coppenaël parla bien et beaucoup !

Et pourtant il avait là, autour de lui, sept ou huit visages inconnus, parmi lesquels ceux de deux jeunes pensionnaires à peine émancipées.

L'une de ces deux jeunes personnes était la cousine germaine de Rodolphe, qui l'aimait beaucoup. Elle était orpheline, riche, sous la tutelle de sa tante, Mme. de Frenays.

Vous pensez déjà à Van Coppenaël, peut-être, et vous flairez un mariage.

Nous verrons.

Tout le monde fut encore plus enchanté de Van Coppenaël qu'il ne le fut lui-même. Rodolphe avait trouvé un moment pour prendre sa mère à part et lui parler de l'hôte qu'il lui amenait.

Le succès de Van Coppenaël fut tel que Rodolphe, par moment, était sérieusement jaloux de son Hollandais.

Dès ce moment, Van Coppenaël fut introduit dans la famille sur le pied de l'intimité, et les relations devinrent chaque jour plus fréquentes et plus complètes. Mme. de Frenays était enchantée de voir un ami de son fils dans un homme tel que Van Coppenaël. Juliette, la petite cousine, ne parlait que d'après lui. Les domestiques même subissaient la fascination.

Grâce au talisman de son maître, Gottlieb fut reçu à bras ouverts dans l'antichambre.

Van Coppenaël, par cette maison, eut son entrée dans les salons les mieux posés lorsque la fin de la saison ramena le monde à Paris. Ainsi que Rodolphe l'avait su prédire, Van Coppenaël fit fureur ; on se l'arrachait.

Nous devons dire que, le premier moment passé de surprise et de satisfaction, il accepta plutôt qu'il sollicita toutes ces fa-

veurs. Rodolphe, qui avait lié avec lui une amitié solide, voyait avec chagrin qu'il manquait quelque chose au bon Hollandais. Mais de peur de raviver une plaie passée à l'état chronique, il évitait avec soin tout ce qui pouvait amener la conversation sur ce côté de l'âme de son ami, côté qui restait non éclairé, sombre. Van Coppenaël n'était pas non plus pressé d'exposer ses blessures à Paris.

Le temps se passait. Le délai que Van Coppenaël avait fixé pour son départ de Paris, délai que Rodolphe avait à peu près oublié, parce que Van Coppenaël ne répétait jamais une chose déjà dite, ce délai arrivait à son terme.

Van Coppenaël menait toujours à peu près la même vie, voyageait sur la route d'Orléans à Paris et de Paris à Orléans, allait dans le monde, voyait souvent Rodolphe, et s'en tenait là.

COUSINE ET COUSINE.

Un matin, Van Coppenaël eut la visite de Rodolphe.

—Vous êtes bien matinal, il n'est pas huit heures, lui dit en riant le Hollandais, déjà levé depuis deux heures.

—Mon cher Coppenaël, Gottlieb m'a dit hier que vous partiez dans trois semaines, et je voulais vous parler... Mais, avant tout, partez-vous toujours dans trois semaines ?

—Oui, reprit le Hollandais.

Van Coppenaël reprit son balancement habituel lorsqu'il était embarrassé.

—Ma foi... je ne sais pas... dit-il.

—Vous n'avez dit que vous étiez bien résolu à ne pas partir sans avoir terminé. Vous avez donc changé d'avis ?

—Non.

—Non ! Ah ça, mon bon ami, vous êtes prodigieux. Non ! et si vous partez ?

—Cela ne fait rien.

Rodolphe se mit à rire.

—Qu'on y comprenne quelque chose, dit-il. Puis il reprit plus sérieusement :

—Pourquoi n'épouseriez-vous pas ma cousine ?

Van Coppenaël devint rouge comme le feu.

—Oh ! oh ! fit-il.

—Voulez-vous ? dit Rodolphe.

—Oh ! oh ! répéta le Hollandais en se dandinant, et de plus en plus embarrassé. Est-ce que Mlle. de Fargues voudrait un mari comme moi ?

—Pourquoi non ? si je me chargeais de tout arranger ?

—Vous voulez plaisanter, mon cher de Frenays.

—Pas le moins du monde.

—Ah ! dit Van Coppenaël avec un gros soupir comique, c'est une bien charmante demoiselle, un peu gaie, un peu moqueuse, mais pleine de qualités, et bien jolie. Celui qui lui plaira sera un homme heureux.

—Qui vous empêche d'être cet homme-là ?

—Cela n'est pas possible. Est-ce que Mlle. de Fargues pourrait jamais m'aimer ? Ce serait ridicule.

—Vous êtes trop modeste, Coppenaël. Dites-moi seulement oui, et laissez-moi faire...

—Cessons cette plaisanterie, dit gravement Van Coppenaël.

—Vous m'impatienteriez presque, dit Rodolphe. Est-ce que je n'ai pas l'air convenablement sérieux ? Pourquoi refusez-vous la main de ma cousine ?

Le Hollandais ne répondit rien.

—Au moins, dit Rodolphe, retardez votre départ.

—Je ne peux pas.

Voyons, reprit Rodolphe, finissons-en,

Coppenaël, vous êtes un loyal et excellent garçon que j'ai eu le bonheur d'apprécier tout de suite. On peut, avec vous, parler à cœur ouvert. C'est ce que je vais faire. Je ne crois pas maintenant avoir besoin de vous dire que je ne me permettrais en aucun cas de vous tourmenter avec une plaisanterie inconvenante. C'est ma cousine elle-même qui m'envoie vers vous.

Van Coppenaël se dandina avec une sorte de fureur. On eut dit le tangage d'un vaisseau de première classe par un gros temps. De sa vie il n'avait été aussi mal à son aise.

Rodolphe continua :

Vous avez eu le temps de connaître Juliette. Je ne vous parlerai pas de sa fortune ni de ce qu'on appelle dans le monde ses espérances, vilain mot, selon moi. Elle est un peu moins riche que vous, quoique sans disproportion. Vous n'avez dit d'ailleurs, que cette question-là n'était rien pour vous.

—Oui, dit le Hollandais pour parler.

Je dois ajouter, pour expliquer en ce moment ma démarche auprès de vous, que ma cousine n'est pas en quête d'un mari.

Oh ! fit Van Coppenaël avec une sorte d'indignation.

—Elle a refusé de brillants partis, brillants non seulement par la position et l'état dans le monde de ceux qui demandaient sa main, mais encore par le côté personnel et individuel des prétendants. Ma cousine, sous un air de légèreté et peut-être un peu de coquetterie, cache un cœur excellent et droit. Elle est profondément intelligente, ce qui manque à bien des femmes. C'est-à-dire qu'elle devait vous aimer. Voulez-vous l'épouser ?

PARTI PRIS.

Il y eut un long silence.

Van Coppenaël, très-rouge, toussait, crachait, se mouchait. Il fallait, à la fin cependant répondre, ce qu'il fit avec de grandes difficultés, en cherchant ses mots, et souvent en ne les trouvant pas.

—Vous comprenez certaines choses que je ne pourrai pas vous dire, balbutia-t-il, n'est-ce pas, mon cher monsieur Rodolphe ? D'abord, le bonheur qu'il y aurait pour moi à me rapprocher de vous davantage par les liens de la famille ; car vous êtes certainement un bien gentil, bien aimable...

—Bon ! bon ! allez toujours !

Je dois aussi vous témoigner combien je suis honoré et satisfait... non, ce n'est pas cela... Cependant si, je suis...

—Bien ! bien ! au fait.

Vous autres, Français, comprenez les phrases avant qu'elles soient finies. Je n'ai jamais pu m'exprimer cela. Voyez-vous, mon cher Rodolphe, votre cousine ne peut pas m'aimer.

—Mais !...

Laissez-moi parler, si vous voulez bien autrement je n'en viendrais pas à bout... Mlle Juliette est une personne bien... adorable. Oui, c'est cela, adorable ; mais elle est... elle est plus que Française, elle est Parisienne. Oh ! je sais bien ce qui me manque, allez ! Elle ne peut pas m'aimer.

(La suite au prochain numéro.)

JOURNAL RELIGIEUX.

Nous trouvons dans l'Espérance, Courrier de Nancy, l'analyse développée d'un sermon prononcé par le R. P. Lacordaire pour les écoles chrétiennes.

L'Espérance dit : " Nous aurions pu reproduire presque complètement, par la sténographie, cette chaleureuse improvisation : on nous pardonnera d'avoir été égoïste et d'avoir préféré savourer à

l'aise la magie du regard et la puissance du geste de l'orateur. Nous nous bornons donc à nos souvenirs. Si ce n'est plus la parole brûlante et incisive de l'éloquent dominicain, ce sera du moins la génération de ses pensées."

Voici maintenant le résumé donné par l'Espérance :

" Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permanat. "

" Que chacun demeure dans la vocation à laquelle il a été appelé. (S. Paul aux Cor.) "

" L'inégalité des conditions est un fait social, un fait nécessaire. C'est cependant le plus terrible problème qui puisse tourmenter l'intelligence, surtout au temps où nous vivons. Car l'esprit humain voudrait se révolter contre la nécessité de ce fait, il s'élève, à l'encontre, d'unanimes protestations. Loin d'accepter en paix leur condition, le pauvre hait le riche, le riche méprise le pauvre. Il y a entre eux un antagonisme éternel, tantôt sourd et latent, tantôt public et formidable. D'où vient cela ? Pourquoi, depuis Adam, des riches et pourquoi des pauvres ? Pourquoi des hommes qui, par le seul fait de leur naissance, de leur position sociale, de leurs antécédents, se trouvent entourés, dès le berceau, de toutes les aises de la vie, des mille ressources du luxe et des plaisirs ? Ils mangent, ils dorment, ils sont couronnés de roses, ils épuisent leur vie au milieu de toutes les jouissances de l'existence, ils usent et ils abusent des dons de la fortune ; tandis que les autres, dépourvus de tout, déshérités des biens et des honneurs de ce monde, nus, pauvres, altérés et affamés, passent leur vie dans d'infâmes cabanes et n'ont souvent pas le soir de quoi sustenter leur chétive existence du lendemain ? Quelle est la cause de cet étrange phénomène ? Deux solutions ont été données au redoutable problème de l'inégalité sociale : la solution des sages selon la terre et la solution de l'Évangile. Je viens vous prouver aujourd'hui une fois de plus l'impuissance des théories humaines à résoudre ce problème, à établir la paix entre les riches et les pauvres. Car la paix, ce n'est pas commander par la crainte à des esclaves. Il y a des hommes qui veulent cette paix-là, qui acceptent cette paix-là, qui se contentent de cette paix-là ; mais moi, depuis que je réfléchis, depuis que j'ai senti dans ma poitrine un cœur d'homme, je n'ai jamais pu me trouver satisfait de cette domination des maîtres, de ce lâche égoïsme ; j'ai voulu, j'ai cherché de toute la force de mes aspirations la paix véritable, la paix du cœur, la paix de la volonté qui aime, qui fait cesser les haines, et je dis j'espère vous le montrer, que cette paix entre les riches et les pauvres ne peut être le produit des théories humaines. Le Christianisme seul peut la faire naître. "

" L'homme hait naturellement la supériorité : toute supériorité l'effarouche, il en a horreur ; le front même couronné par la vertu et le génie, l'estime acquise par une vie d'honorables labeurs ne trouvent même pas grâce à ses yeux ; car toute supériorité nous humilie, elle implique l'aveu de notre infériorité, et c'est un aveu toujours pénible à la nature déchue et orgueilleuse. De tout temps donc on a dû tenter de résoudre le problème de l'inégalité des conditions. Les sages et les habiles de ce monde s'en sont toujours préoccupés. "

" La plus ancienne solution est celle des Indiens. Les Indiens parquaient les hommes en différentes castes : les prêtres, selon eux, étaient sortis du cerveau de Brahma ; et comme tels, ils avaient seuls le droit de s'occuper des travaux de la pensée, de la science et des arts ; il y en avait d'autres qui étaient sortis de sa poitrine, c'étaient les guerriers, les défenseurs de la patrie ; d'autres étaient sortis du tronc, c'étaient les laboureurs, les industriels ; les moins privilégiés étaient sortis des pieds du Dieu, c'étaient les artisans. Telle était l'organisation sociale chez les Hindous ; mais du moins il y avait encore là un respect de la dignité humaine que l'on faisait descendre de la divinité : l'homme portait dans sa poitrine quelque chose de divin. "

" Chez les Grecs et les Romains, il n'y avait que deux classes : les maîtres et les esclaves, les hommes libres et les hommes non libres ; et l'on ne doit jamais se lasser de redire l'avilissement de l'esclave au sein des sociétés antiques, car c'est l'imputation

ANNONCES NOUVELLES.

Emplacement à vendre ou à louer. Maison à louer. Collège des médecins du Bas-Canada. A. H. DAVID, M. D. Gazettes à vendre.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous payer le montant de leur abonnement. Nos agents voudront bien aussi travailler pour nous.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUÉBEC, 19 SEPTEMBRE, 1849.

Revue Européenne.

La dernière assemblée du Congrès de la Paix, présidée par M. Victor Hugo et à laquelle assistaient quelques unes des sommités ecclésiastiques de France, est à peu près ce qu'il y a de plus intéressant dans les nouvelles de France. On parle aussi beaucoup du mariage probable du Président avec la fille du roi de Suède, sa cousine. On craint cependant que la consommation de ce mariage ne soit pour le Président un achèvement vers l'empire; car comme le frère de la reine de Suède a épousé une des filles de l'empereur de Russie, Louis Bonaparte s'assure par cette union le secours de ces deux puissances. La tranquillité règne pour le moment à Paris.

Nous trouvons ce qui suit dans la correspondance conservatrice du Courrier des Etats-Unis:

Pendant ce temps, les autres prétendants au trône de France font un parler d'eux. Le jour de la Saint-Louis, il y a eu fête à Ems, dans l'hôtel habité par le duc et la duchesse de Bordeaux. Un certain nombre de fidèles s'étaient rendus de Paris à Ems pour cette solennité. Parmi les pèlerins, figuraient des ouvriers parisiens qui ont offert à Henri V, une paire de pistolets et une fleur arrachée, avec sa motte de terre, du jardin des Tuileries. Vous comprenez tout ce que le souvenir, ou plutôt cette espérance, avait de signification! Cette bienheureuse motte de terre a été l'emblème de tout un royaume, offert en perspective à l'héritier de Charles X. Innocente illusion! Pour faire pendant aux récits de cette démonstration, publiée par les journaux légitimistes, une feuille calvaiste a publié celui d'une visite faite par un pèlerinage politique à Louis-Philippe, cet autre martyr de la royauté. Le public a lu ces pages avec l'indifférente curiosité qu'il met à lire les nouvelles de l'Inde ou de la Chine.

—Le choléra sévit dans les provinces. —En Angleterre, le choléra fait aussi de terribles ravages.

—La reine poursuit toujours son voyage dans la Grande-Bretagne. Elle est actuellement à Balmoral, en Ecosse, où le prince Albert s'est donné le divertissement de la chasse. Elle se rendra de là en Irlande où elle signalera sa visite par une amitié accordée à tous les prisonniers d'état irlandais.

—Les récoltes ont la plus belle apparence: les patates quoique attaquées, le sont, moins cependant que les années précédentes de sorte qu'en somme on croit que l'année 1850 sera supérieure aux vingt précédentes.

Nouvelles d'Italie.

Un journal de Turin prétend qu'une insurrection a éclaté à Rome et que les Français ont fait cause commune avec le peuple. Suivant cette feuille, les trois cardinaux formant la commission provisoire auraient été pendus et tous les prêtres eussent été égorgés. Le pape lui-même eût été empoisonné. La feuille de Turin prend à coup sûr ses vœux pour des réalités; heureusement rien n'est plus faux que ce qu'elle avance. Les correspondances de Rome annoncent qu'on a craint un soulèvement parmi les travailleurs de San-Paolo qui voulaient, disaient-ils, tuer leur directeur. Mais de fortes patrouilles ont parcouru la ville, et l'ordre n'a pas été troublé un seul instant.

On parlait à Rome d'un prochain voyage d'Isabelle dans cette ville. Les journaux espagnols ne nous ont rien appris à ce sujet.

—Les nouvelles de Rome, en date du 14 août, annoncent la formation d'un conseil central de censure, composé de dix per-

sonnes résidant à Rome, et qui devra s'enquérir de la conduite de tous les fonctionnaires civils, judiciaires. La commission gouvernementale a nommé M. Camille Jacobini, de Genzano, ministre du commerce et des travaux publics. C'est un homme probe, actif, très-capable dans les matières de commerce et d'agriculture, et qui professe les opinions modérées.

La police a fait le 13 une importante capture dans une maison du faubourg; elle a saisi un dépôt d'armes, de poudre, cartouches, etc. Des arrestations ont été opérées à la suite de cette perquisition. La police déploie une infatigable surveillance.

Du reste, l'animosité qui existait dans les premiers jours contre l'armée française tend à disparaître. Plus d'assassins, plus de rixes. On en est venu aux chansons et aux caricatures. C'est moins dangereux. Du reste, les dessinateurs sont assez inoffensifs. Ce qu'on a vu de plus fort, c'est une caricature représentant le général Oudinot en enfant de chœur, servant la messe du Pape.

Les cafés, qui n'étaient plus fréquentés par la population romaine, sont maintenant des lieux de réunion où bourgeois romains et officiers français trinquent ensemble avec une véritable cordialité.

—Une commission extraordinaire, envoyée dans les quatre Légations, a déclaré que le Pape faisait litière à la Ville de Ferrare de la contribution de guerre qui lui a été imposée au mois de février dernier. La portion déjà payée, à partir du 9 juillet, sera restituée en mêmes espèces et valeurs. Journal des Villes et Campagnes.

Emigration Canadienne. — Un cultivateur du district de Québec vendit sa terre et se rendit à Chicago sur les rapports qu'on lui avait faits de la fertilité extraordinaire des terres voisines de cette ville. Il en acheta une et ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de l'imprudencia de sa démarche; mais il était tard. Cependant comme il y a à tout péché miséricorde, il vendit sa nouvelle terre bien au-dessous du prix qu'il l'avait payée, et aujourd'hui, il est au milieu de ses compatriotes bien déterminé à ne pas croire si facilement aux rapports. Voici un fait — contre les faits il n'y a pas à répliquer, — nous en avons devant les yeux plusieurs de cette sorte que nous publierons de temps en temps. Nous invitons même les personnes, amies de leur pays, qui possèdent quelques renseignements sur le sort de ceux de nos compatriotes qui ont émigré aux Etats-Unis, dans le cours de l'année, à nous les communiquer, car l'émigration actuelle est une plaie contre laquelle on ne saurait trop faire d'efforts. Nous comprenons, quoique nous ne possédions rien, aillent tenter fortune ailleurs; mais qu'un cultivateur qui possède un patrimoine, qu'un artisan qui a un établissement sacrifie tout pour aller peut-être servir à l'étranger, c'est ce qui dépasse notre intelligence.

—Les Tories de Toronto viennent de faire poser sur les murs de la ville des placards, dont voici un échantillon: "C'est sous le prétexte de recevoir Elgin qui récompense les rebelles, que des centaines d'égorgeurs armés ont été soudoyés pour envahir Toronto le jour de son arrivée, massacrer les loyaux habitants, et détruire leur demeures et propriétés... Armez-vous! Armez-vous! Accourez des campagnes, accourez de la ville pour protéger vos personnes et vos propriétés, vos femmes et vos petits enfants, contre Elgin et les cruels assassins.

Que vont produire de pareils placards? C'est ce que nous aurons avant peu. —Mercure.

L'honorable M. Lafontaine a pétitionné la corporation de Montréal pour en obtenir la somme de £716, montant des dommages faits à sa propriété par les émeutiers au mois d'avril et d'août.

Le Montreal Courier dit avoir vu une lettre datée de Washington et dans laquelle on dit que le Président des Etats-Unis et son cabinet sont opposés au bill de réciprocité avec le Canada.

L'hon. H. Blagk a été nommé bâtonnier-général de l'ordre des avocats. Cette nomination rencontre l'approbation de tous les partis.

qui posera éternellement sur le monde de ce temps-là: l'esclave était donc considéré comme si peu de chose qu'il était plutôt une propriété qu'une personne, non tam homines quam res.

Le Christianisme se leva sur le monde; il fit disparaître cette injuste topographie de l'humanité, il souleva la corruption antique; il régénéra l'homme déchu et vint donner une solution toute nouvelle au terrible problème de l'inégalité sociale. Il dit aux hommes: Vous êtes les enfants de Dieu; vous êtes donc tous égaux, égaux devant Dieu, égaux en dignité morale, égaux sous les flots du même sang purificateur qui vous a baignés tous. Il n'y a plus de Juif ni de Grec, dit saint Paul, il n'y a plus d'esclave ni de libre; mais vous êtes tous un en Jésus-Christ. Le Christ donna encore une nouvelle base à sa doctrine sociale. Il dit à l'homme: Vous serez le fils de vos œuvres. Vous aurez trois filiations: vous serez de Dieu, vous serez de l'homme, vous serez de vous-mêmes, c'est-à-dire de vos actions et de vos œuvres. Ainsi l'homme résuma en lui dans une merveilleuse unité la triplicité d'origine dont il était sorti. Voilà la doctrine qui a fondé la liberté, l'indépendance véritable, la grandeur et la dignité de l'homme.

Il y a des gens qui ont étrangement méconnu cette doctrine. N'a-t-on pas entendu répéter dans les salons de l'Europe ce mot fameux par son ridicule: L'homme ne commence qu'au baron? Au retour d'une de nos branches royales, le prince entouré de généraux sans naissance qui avaient conquis leur nom et leur haute fortune sur les champs de bataille, dit un jour avec impatience à l'un d'eux: Moi, j'aime bien les ancêtres. — Et moi aussi, sire, répondit le général, car je suis un ancêtre! Il disait vrai; il était le fils de ses œuvres, et son illustration personnelle valait toute une généalogie. Il pouvait dire aussi avec le poète:

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. Tel est le sentiment profond de son excellence que la doctrine chrétienne a su donner à l'homme.

Longtemps le monde vécut dans cette doctrine-là. Mais il y a cinquante ans, voilà que tout à coup vous êtes fatigués de vivre sous la loi de l'évangile. Au lieu qu'autrefois on lui reprochait de donner trop de liberté au monde, vous lui avez reproché de n'en avoir pas assez donné. Vous avez trouvé qu'il emprisonnait par trop la matière dans l'esprit. Vous avez dit aux peuples: Enrichissez-vous; le bonheur est en fonction, la fonction est fille de la richesse. Vous avez poussé les sociétés modernes dans cette voie de matérialisme noble. Les puissants du monde vous ont écoutés. Ils regorgent d'or dans leurs palais, et ils ne connaissent pas les misères du pauvre. Il y a des hommes qui, de leur vie, n'ont jamais mis leurs mains dans ses plaies nues et sanglantes. Ils voient la misère tout autour d'eux, elle les enveloppe comme l'air, et ils ne font rien pour la soulager. Ils ne la connaissent que pour la maudire; la vue du pauvre les offusque, ils voudraient empêcher les mendicants de la rue de se trouver sur leur passage et de leur tendre la main.

Aussi, après cinquante années de désastreuses doctrines, voici que ces hommes à qui vous avez attaché les principes qui consolent et les croyances qui encouragent, désespérés de ne pouvoir s'enrichir, fatigués de voir toujours au-dessus d'eux des trônes qui les écrasent, des châteaux qui les dominent, des fortunes qui s'élèvent en suçant leurs sueurs et le plus pur sang de leurs veines, se réveillent un jour et pousent dans notre société remplie d'épouvante ce cri nouveau et menaçant: Partageons! Partageons les biens, partageons les monceaux d'or, partageons les palais et les demeures royales. Nous n'en serons peut-être pas plus riches à la fin; mais du moins nous aurons tenté, pour satisfaire les insatiables desirs de notre nature, un suprême et héroïque effort! Doctrine stupide autant qu'anti-sociale, doctrine impossible, irréalisable, qui serait la ruine de toute société, mais doctrine, encore une fois que vous avez fait naître vous-mêmes, qui est la fille de vos théories insensées. Ainsi la lutte continue toujours. Le pauvre hait toujours le riche; le riche, je ne dirai pas qu'il méprise, non, je serai plus juste, mais je dirai que malgré tous leurs efforts, et quoi que vous preniez souci des misères du pauvre, vous ne savez pas arriver à son cœur. Qui fera donc cesser cette guerre implacable? Comment arrêter ce torrent qui grossit chaque jour sous nos yeux? Comment conjurer l'orage qui s'élève menaçant à l'horizon et qui est à la veille de fondre sur le monde? La doctrine catholique seule en a le secret. Ecoutez, c'est ma 2e partie.

11. Comme je le disais, la doctrine catholique fonde l'égalité devant Dieu et devant la conscience humaine; elle fait l'homme le fils de ses œuvres; elle lui dit qu'il a une vocation à remplir, qu'il est placé en ce monde et qu'il doit travailler à la fonction pour laquelle est destiné. Mais qui est-ce qui l'a placé? De qui tient-il son mot d'ordre? Je suis sur la terre comme le soldat à son poste. Quel est le général qui m'a appelé, qui m'a assigné mon rang? De qui dois-je relever? En un mot, qui m'a placé ici-bas? Qui m'a dit le rôle que je dois jouer dans les choses de ce monde? C'est Dieu, c'est mon père, en le nommant je nomme l'infinie tendresse et le suprême amour. Dieu

peut-il donc vouloir mon malheur! Un père peut-il tromper son affection dans le rang qu'il m'assigne? Ah! je vous en jure! quand mon père que j'aime, que je vénère, que je bénis, quand il m'a dit: Toi feras cela, voici ton rôle, ta place, tu y resteras; tu y mourras! Est-ce que je pourrais ne pas obéir à mon père, lui faire l'injure de croire qu'il ne veut pas mon bien? Oh! non; mais je lui serai soumis. J'irai fouler le gazon où repose mon père, je dirai à son ombre chérie pour le consoler dans son tombeau: Mon père, ton fils sera digne de toi, tes ordres seront respectés, je suivrai tes conseils; mes pas conserveront toujours la trace que tu leur as imprimée. — Je dis donc que c'est Dieu qui appelle. Et vous, vous dites que c'est le hasard qui nous a jetés sur la terre. Ah! je suis donc, moi aussi, le fils du hasard! Ces hommes qui regorgent dans leurs palais russellants d'or, de laminières et d'étoffes précieuses, et ces autres qui se tortent dans les angoisses de la faim, sur la couche de leur lente agonie, ce sont les fils du hasard! Mot ignoble et qui ne saurait avoir de sens. Et si devant une telle explication du problème de la destinée humaine, ceux qui sont petits, ceux qui souffrent, ceux qui sont faibles et délaissés, ne se révoltaient pas, ils seraient indignes du beau titre d'hommes! Donc, Messieurs, toute la différence entre vous et nous tient à un mot, et un mot, c'est tout: un mot, c'est l'expression d'une pensée, une pensée c'est le résumé, le trépan d'une doctrine, et la doctrine est la maîtresse du monde! Quel est-il donc, ce mot qui nous sépare si profondément? C'est ce que vous dites à l'homme: Va! et nous lui disons: Viens! Vous lui dites: Va où te poussent tes passions, va où te poussent ton caprice, va où tu voudras, à l'abîme, si tu veux y tomber, au trône, si tu veux y monter! Et nous lui disons, et Dieu lui dit: Viens, viens à moi, viens à ton père qui t'appelle, viens à la destinée que je te réserve, destinée de gloire et de bonheur, ou destinée d'épreuve et de labeur en ce monde, mais destinée qui sera un jour épurée et restaurée dans un monde meilleur. C'est ce que je dois vous développer encore.

A quoi donc Dieu appelle-t-il? Au bonheur de l'éternité, à la récompense dans la patrie brillante des Anges et des âmes glorifiées. Qu'importe après cela les épreuves de cette vie? Elles ne dureront qu'un temps.

Elles auront le destin de la rose qui s'épanouit le matin et se flétrit le soir, elles ne laisseront que la trace de l'éclair qui paraît à l'orient et disparaît à l'occident. Aussi saint Paul dit: Vous êtes les enfants de Dieu, destinés à la gloire du ciel. Qu'importe donc que vous soyez ici-bas libres ou esclaves, chargés d'honneur ou cachés dans les fers? Un jour, et ce sera bientôt, dans l'éternité vous recevrez votre récompense.

Dieu appelle encore, dans ce monde même, à une autre destinée que je ne fais qu'indiquer, car le temps n'emprisonne dans sa barrière d'airain. Vous êtes prophètes, rois et prêtres.

Vous êtes prophètes, et je le dis surtout à vous, Mes dames, sur qui repose l'éducation de vos jeunes familles. Comment êtes-vous prophètes? Quand vous prenez vos petits enfants sur vos genoux, s'ils sont encore à la mamelle, à vos côtés, s'ils sont déjà un peu plus grands, vous ouvrez leurs jeunes cœurs aux douces émotions de la vérité et de la vertu, vous commencez leur éducation morale; vous leur apprenez les choses dont ils vivront toujours s'ils sont fidèles; vous tornez ainsi pour la société des générations fortes et honorables: Vous êtes prophètes.

Nous devons aussi tous être rois: rois de nos âmes d'abord. Si vous saviez ces hommes qui portent un sceptre, qui commandent aux autres, ces puissants de la terre, à combien de vices et de passions ils demeurent assujettis, combien ils sont peu forts contre eux-mêmes, contre les séductions de la vie! Qu'il n'en soit pas ainsi de vous. Vous devez être rois de vous-mêmes, vous devez régner sur vos mauvais penchants, sur vos désirs déréglés, porter sur vos poitrines la main du courage et du dévouement... Rois encore dans l'éternité... Etro assis sur un trône qui ne se brisera jamais, porter une couronne qui ne se flétrira point.

Le temps n'a point permis à l'orateur, de développer la troisième idée, que nous devons être prêtres.

Et maintenant, pour terminer, a-t-il dit en finissant, je sollicite votre charité en faveur de l'œuvre des écoles chrétiennes qui nous réunit. Descendez jusqu'à l'enfance, ouvrez vos cœurs et vos bourses. Faites des heureux, c'est là le suprême bonheur. Pour moi, je serais assez récompensé si j'avais encouragé quelque pauvre âme, si dans cet auditoire il y avait un soldat, un laboureur, un enfant du peuple à qui j'aie pu faire quelque bien, le détourner des doctrines perverses, lui montrer qu'il n'est pas le fils du hasard, le ramener dans la voie de la vérité et de la vertu; je serais heureux si je ne l'ai pas laissé inconsolé. Rendez ce service aux autres, vous le pouvez par vos aumônes, en soutenant ces bons Frères; et vous mériteriez que Dieu, qui récompense le verre d'eau froide donné en son nom, vous reçoive un jour dans les tabernacles éternels!

L'honorable E. P. Taché, de retour du Saguenay est parti hier soir, pour Montréal, ainsi que l'hon. R. E. Coron.

L'honorable M. Cameron, actuellement à Québec, part ce soir pour Montréal.

Il y a eu à Montréal jeudi et vendredi une exhibition d'horticulture.

Le Pilot dit qu'une saisie a été effectuée à la douane sur des pelletteries parce que le prix de la douane dépassait de beaucoup la valeur de ces pelletteries.

BULLETIN DU CHOLÉRA.

Dimanche, 1 matin à l'hôpital de la Marine,

Lundi, 2 décès: un domicilié de la rue Richelieu, faubourg St. Jean, et l'autre à Sillery.

Mardi, 1 matin, à l'hôpital de la Marine.

Mgr. de Montréal est gravement malade, depuis quatre jours d'une inflammation de poumons. Les médecins n'avaient rien de sinistres. — (Mélanges.)

Nous avons eu le plaisir de voir M. Arcaud, le directeur de la colonisation de l'Amérique, dans les townships de l'est, qui nous a fait le récit le plus favorable possible de ce nouvel et important établissement. La récolte y est bonne et bien plus abondante que l'année dernière. On a à regretter, cependant, la gelée qui a endommagé le bled sarrazin, semé tard, aussi que les pommes de terre qui n'étaient pas encore arrivées à maturité. Mais M. Arcaud nous informe qu'en somme, le résultat est très satisfaisant et surpasse ses espérances. Il y a déjà 130 familles d'établies au lac Aylmer, et le nombre en augmente journellement. Le lac, qui est long de plusieurs lieues, se rétrécit à son milieu, de manière à en rendre la traversée facile au moyen de lac. — (Journal de Québec)

Le R. P. Durocher est allé en cette ville de sa mission de Béthléem, où il veut établir un certain nombre de familles Indiennes, pour les y exercer à la culture; si toutefois le gouvernement se montre disposé (et nous avons la conviction qu'il le sera) à accorder pour cet objet le terrain situé à l'ouest de tout établissement, qu'il a demandé pour elles. Ces sauvages ont un nombre de mille, y compris les femmes et les enfants, et sans l'intervention d'un missionnaire et du gouvernement appuyé, il demanderait pour eux dix acres de terre destinés jusqu'au dernier à mourir de faim. Les souffrances qu'ils ont endurées durant l'hiver dernier ont été telles que deux familles ont mangé leurs propres enfants pour échapper à la mort. L'une d'elles, ne témoignant aucun regret et promettant d'en faire autant dans l'occasion, les sauvages l'ont condamnée à mort et exécutée sur le champ. L'autre a été conduite à la mission du père Durocher, auquel elle a témoigné le plus grand repentir. On lui a coupé les cheveux et on les a suspendus à un arbre; c'est une peine aussi infamante que dans l'idée des sauvages que la peine capitale. — (Idem.)

Mgr Olin évêque du Texas, qui a vu dernièrement Québec, est reparti pour son diocèse. On nous dit qu'il a engagé deux jeunes religieuses du couvent des Ursulines de cette ville, qui doivent aller le mois prochain, avec d'autres religieuses du même ordre qui le joindront à New-York, former un établissement pour l'éducation de quelques demoiselles du Texas. — (Canada)

Avis aux Célibataires. — Les personnes s'arrêtant en foule pour lire l'annonce suivante dans les vitrages d'une boutique placée au bout de la rue de l'Écu, à Roubaix-sur-Mer:

Une dame anglaise, âgée de trente ans, jouissant de dix mille francs de rente, désirerait rentrer dans le lien conjugal avec un monsieur français de son âge, qui soit grand, bien fait, gracieux, de manières nobles et aristocratiques, enfin un homme de parfaits bon ton et de la haute fashion. Discrétion. Adressez-vous au bureau, 71 bis, rue de l'Écu. Cette annonce est très sérieuse.

Plusieurs amateurs se sont présentés; mais jusqu'à présent aucun d'eux n'a été jugé digne de la belle inconnue. On cite entre autres un vieux rentier septuagénaire qui s'est présenté trois fois.

DÉCÈS.

Le 19 du dernier mois, à Baltimore, M. Pierre Robitaille à l'âge de 49 ans. Il était natif de Lorette, comté de Québec, et a laissé une épouse et trois enfants.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.
Québec, 19 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.
Québec, 19 sept. 1849.

VIEILLES GAZETTES.

VIEILLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix : 8 sous la livre.
Québec, 19 sept. 1849.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

Le bureau des gouverneurs du collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada tiendra sa séance semi-annuelle pour l'examen des candidats à la pratique et à l'étude de la médecine, à Montréal, MARDI, le NEUF octobre prochain, à DIX heures A. M.

Les candidats sont requis de déposer leurs certificats chez l'un ou l'autre des secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée.

Les gradués des Universités des États-Unis qui ont pratiqué l'art médical dans le Bas-Canada, pendant au moins dix années, pourront obtenir une licence sous certaines conditions spécifiées dans l'acte 12 Vict., chap. 52.

Par ordre,

A. H. DAVID, M. D.,
Secrétaire, Dist. Mont.

Québec, 19 sept. 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échû qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER

dans la Paroisse de l'Isle-Verte
(COMTÉ DE RIMOUSKI)

Une maison spacieuse, située près de l'Eglise et du St. Laurent, à une distance convenable et commode pour aller y prendre les bains, au quai de John Ed. Barry, à distance d'environ 10 arpents. Cette localité est très salubre, et cette maison est très confortable et bien peinte, dans laquelle, il y a plusieurs chambres à coucher, chambre de compagnie, salle à manger, cuisine, entrée et dépendance. Il y a aussi des mansardes logeables. S'adresser sur les lieux à

HONORE ROY, Ecr.
MARCHANT,
Propriétaire.
Isle-Verte, 11 sept. 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville,
QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose

PAPIER à DESSIN.

ES Soussigné ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique,
- Grand Aigle, Pelure blanche,
- Do do Dioptrique,
- Colombier,
- Jésus,
- Grand Raisin Dioptrique,
- Grand Aigle velin
- Do do vergé,
- Grand Raisin velin,
- Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire Ocean, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Cremazie.

Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Braclets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre,

T. A. PARANT, jr.

Québec, 4 juin 1849.

G. TALBOT.

Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetter.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE,
Haute-Ville, Haute-Ville,
QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Ciro à cacheter, Encre, Encrriers, Pupitre portatifs, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLEES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.
Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie,
BRIQUES A FEU marqué "curr."
GENEVIEVE de "Deekuypers"
CHARBON de Smith, double criblé.
C. E. LEVEY et Cie.

Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue. St. Joseph, N° 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

VINS FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

ST. JULIEN,
ST. ESTAFÉ,
MONFERRAND,
BOURG, } Vins rouges.

SAUTERNES,
GRAVES,
CERONS, } Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique,
De Bordeaux.

Bâtisses Wolfe.

A LOUER.

Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolfe, Rue St. Jean, s'adresser à

F. EVANTUREL,

Avocat,

No. 32, rue St. Louis.

Québec, 2 Février 1849.

Chs. Baillargé.

PRACTIQUE et enseigne l'Architecture, l'Appentage, et le Génie Civil.

Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenu par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

REBELLION !

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable.

Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastriques ou hépatique, aux affections serofuleuses, et à quelques formes de Phrydrosie.

Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux,

GEORGE D. GIBB.

Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des maladies sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville.

J. HAYTER.

Seul-Agent.

Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec ?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays ?

HAUTES comme les citoyens de Montréal : buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi depuis les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été, dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-delà de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau ; que le public en juge par lui-même.

- Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel,
- J. G. Bibaud, H. Mount,
- J. E. Coderre, Alex. McCulloch,
- J. L. Leprohon, R. L. McDonell
- L. U. Masson, J. Crawford,
- P. E. Picault, F. Badgley,
- W. Fraser, A. Hall,
- G. W. Campbell, S. C. Sewell,
- L. F. Tavernier, P. J. Leduc,

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1, Haute-Ville.

Québec, 2 juillet, 1849.

Eaux MINÉRALES

DE PLANTAGENET.

Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, à l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOUVOS N° 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.
Prix 1s. le gallon ; 3s. la douzaine de bouteilles.

J. HAYTER,

Agent.

Québec, 25 juin 1849.

Carbonate de fer 06748
Silice 49000

Total des ingrédients solides 92.17607

Eau 6,90782323

7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377
Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT,
Bureau de l'Insp. Génl.,
Montréal, 5 avril 1849.

Chimiste de la Commission Géologique.

DIRECTION,

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même,

CHOLÉRA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS

DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849.

MONSIEUR.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.—Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac.

J'ai l'honneur de me souscrire,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

P. BAILLARGEON, M. D.

Québec, 2 juillet, 1849.

MONSIEUR,

N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté à croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections serofuleuses et de rhumatisme chronique.

J. P. RUSSELL M. D.

CERTIFICATS

DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les serofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.

Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autre ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. MCCALLOCH, M. D.

Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc. je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

Montréal, 29 avril 1849

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections serofuleuses profondes et constitutionnelles ; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatic.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur,

J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui ont acheté à ma Pharmacie et qui en ont fait usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eula bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des Femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés ; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOIFRED NELSON, M. D.

MONSIEUR, Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de serofules, excepté la consommation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D.

Professeur de matière médicale au Collège McGill.

Montréal, 29 mars 1849.

MONSIEUR, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devraient être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des serofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc.

J. G. BIBAUD, M. D.

Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.

31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les névres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écorneilles, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la diarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif.

Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt...

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt...

Monsieur, l'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt...

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés...

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté...

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet...

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade...

Je dirai sous serment que quand je l'insiste de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus...

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales...

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continue...

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage de l'eau de Plantagenet, et qu'elle m'a fait beaucoup de bien...

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle...

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage...

Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832...

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément...

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace...

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement, que je désespérais de ma guérison...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exagérer tellement...

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Quincaillerie, RUE ST. PAUL, No. 55, PRÈS DU MARCHÉ.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

PEINTURES, HUILES, TEREBENTINE, VITRES, SOUFFLETS DE SMITH, FUSILS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, COUPELLERIE,



COULEURS, VERNIS, ENCLUMEZ, VIE, POUDRE & FLOMB, CHAINES, CORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, &C.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau...

Grand réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFIS.

POUR ARGENT COMPTANT.

MAGASIN EN GROS ET DÉTAIL. NO. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

pendant le temps où les gages étaient bas, une quantité considérable d'articles élégants dans sa ligne...

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES. No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes Sèches, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS...

W. H. ASHWORTH & Co.

ÉTABLISSEMENT DE Chapeaux et de Fourrures, 22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX...

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin...

CHAPEAUX D'AZAZONE,

Gasquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement...

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son établissement 2, RUE LA FABRIQUE...

REPertoire. Des meilleurs Romances et Chansons du Jour. PAR UN AMATEUR.

A vendre par les Soussignés CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brigue Grise...

A Vendre par les Soussignés. SORE Raffiné, Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson...

A VENDRE ex "LADY ELGIN," de Liverpool.

ÉTOUPE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C. Sol de Liverpool...

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à vapeur...

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENIÈRE de Kuyper.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada...

VENANT d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés: 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain...

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine...

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous... Chaque insertion subséquente...

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous...

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.